

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
de la séance du 21 décembre 2016 à 19h00
à ENSISHEIM**

PARTICIPATION DES DÉLÉGUÉS

Communes	Délégués	Présents	Excusés	Procuration à
BILTZHEIM	VONAU Gilbert	X		
	GUIGNOT Alain	X		
ENSISHEIM	HABIG Michel	X		
	COCQUERELLE Delphine	X		
	KREMBEL Philippe	X		
	SCHMITT Muriel	X		
	HEGY Patrice	X		
	COADIC Gabrielle	X		
	MARETS Patric	X		
	MISSLIN Christine	X		
	SANJUAN José	X		
MEYENHEIM	BOOG Françoise	X		
	FURLING Armand	X		
	MASSON Laurence	X		
MUNWILLER	WERNER Patrice		X	P. MENAUT
	MENAUT Philippe	X		
NIEDERENTZEN	WIDMER Jean-Pierre	X		
	ALBRECQ Antoine	X		
NIEDERHERGHEIM	MOSER Gilbert	X		
	ZEMB Alain	X		
OBERENTZEN	MATHIAS René	X		
	BRENDLE Bernard	X		
OBERHERGHEIM	SICK Corinne		X	P. LAPP
	LAPP Philippe	X		
	MULLER Bernard	X		
REGUISHEIM	HOEGY Bernard	X		
	METZGER Fabienne	X		
	PAULUS Frank	X		

Assistent également :

M. Robin KOENIG, *Directeur Général des Services*,

Auditeur : 0

Presse : L'Alsace

Monsieur **Michel HABIG, Président**, salue les membres du Conseil de Communauté et ouvre la séance à 19h00.

Il procède à l'appel nominatif des délégués et constate que le quorum est atteint.

Ordre du jour

Point 1 : Transformation du Syndicat Mixte du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)

Point 2 : Statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)

Point 3 : Désignation des représentants au sein du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)

Point 4 : Divers et information

Point n° 01 – TRANSFORMATION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON EN PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR)

Conformément à l'article L. 5741-4 du Code des Collectivités Territoriales qui permet à un Syndicat Mixte de se transformer en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural. "*Cette transformation est décidée, sur proposition du comité syndical, par délibérations concordantes des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre membres du syndicat*".

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de la loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles (MAPAM), le Comité directeur du Syndicat Mixte du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon, lors de sa séance du 13 décembre 2016, a proposé le principe de transformation du syndicat Mixte du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR).

Cette structuration permet une réelle reconnaissance du Pays par l'Etat et d'actualiser la situation juridique du Pays au regard de la MAPAM, d'envisager des démarches de mutualisations, de mettre en cohérence les politiques publiques, de renforcer l'intégration intercommunale...

Il s'agit aujourd'hui de formaliser cette évolution.

Après délibération,

*Le Conseil de Communauté,
à l'unanimité,*

- **accepte** la transformation du Syndicat Mixte du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR), suite à la décision du Comité directeur du 13 décembre 2016.

Point n° 02 - STATUT DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR)

Monsieur le Président propose d'approuver les statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) tels qu'adoptés en Comité Directeur du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon le 13 décembre 2016, document transmis à l'ensemble des conseillers communautaires.

Après délibération,

*Le Conseil de Communauté,
à l'unanimité,*

- **approuve** les statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) tels qu'annexés, suite à la décision du Comité directeur du 13 décembre 2016.

Intervention :

M. SANJUAN demande si cette structure remplace les Communautés de Communes.

Réponse de M. HABIG, non elle se substitue au Pays et constitue un outil de mutualisation

Point n° 03 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

Actuellement, 4 délégués représentent la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin au sein du Syndicat Mixte du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon :

- Michel HABIG
- Gilbert VONAU
- Gilbert MOSER
- Jean-Pierre WIDMER

Ces délégués poursuivront leur mandat au sein du PETR. Cependant, comme le prévoit les statuts, la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin sera représentée au sein du PETR de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants.

Aussi, il est proposé de désigner :

- 1 délégué titulaire supplémentaire
- 5 délégués suppléants.

Après délibération,

*Le Conseil de Communauté,
à l'unanimité,*

➤ **désigne :**

- en qualité de membre titulaire :
 - M. Michel HABIG
 - M. Gilbert VONAU
 - M. Gilbert MOSER
 - M. Jean-Pierre WIDMER
 - M. Philippe KREMBEL

- en qualité de membre suppléant :
 - M. René MATHIAS
 - Mme Muriel SCHMITT
 - Mme Françoise BOOG
 - M. Philippe MENAUT
 - Mme Fabienne METZGER

Point n° 04 – DIVERS ET INFORMATION

M. le Président informe qu'une nouvelle délibération sera sans doute nécessaire début janvier pour des questions statutaires et de perception de la DGF bonifiée.

Prochaines réunions du Conseil communautaire

- 23 février 2017 à Biltzheim (DOB)
- 28 mars 2017 à Oberhergheim (Budget).

Puis plus personne ne demandant à prendre la parole, Monsieur Michel HABIG Président, clôt la séance à 19h30 et invite l'assemblée au verre de l'amitié.

**Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin
Séance du 21 décembre 2016**

Ordre du jour :

Point 1 : Transformation du Syndicat Mixte du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)

Point 2 : Statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)

Point 3 : Désignation des représentants au sein du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)

Point 4 : Divers et information

Communes	Titulaires	Procurations	Signatures
BILTZHEIM	VONAU Gilbert		
	GUIGNOT Alain		
ENSISHEIM	HABIG Michel		
	COCQUERELLE Delphine		
	KREMBEL Philippe		
	SCHMITT Muriel		
	HEGY Patrice		
	COADIC Gabrielle		
	MARETS Patric		
MEYENHEIM	MISSLIN Christine		
	SANJUAN José		
	BOOG Françoise		
	FURLING Armand		
	MASSON Laurence		
MUNWILLER	WERNER Patrice	P. MENAUT	

Communes	Titulaires	Procurations	Signatures
	MENAUT Philippe		
NIEDERENTZEN	WIDMER Jean-Pierre		
	ALBRECQ Antoine		
NIEDERHERGHEIM	MOSER Gilbert		
	ZEMB Alain		
OBERENTZEN	MATHIAS René		
	BRENDLE Bernard		
OBERHERGHEIM	SICK Corinne	P. LAPP	
	LAPP Philippe		
	MULLER Bernard		
REGUISHEIM	HOEGY Bernard		
	METZGER Fabienne		
	PAULUS Frank		